



FerneyMag

TOUTE L'ACTU DE FERNEY-VOLTAIRE
N° 60 Juillet-Septembre 2022



Économie locale : priorité à la proximité et au conseil

P. 06

Focus sur

Une piste cyclable
route de Meyrin

Solidarité

Des solutions pour
les Ukrainiens

Sport

Les terrains sportifs
font peau neuve



06 | Économie locale : priorité à la proximité et au conseil



10 | Une piste cyclable route de Meyrin



17 | Des solutions pour les Ukrainiens



20 | Frédéric II de Prusse et Voltaire

04
Sur le vif

06
Grand angle

Économie locale : priorité à la proximité et au conseil

- Un service économie locale à l'écoute! P.08
- Des commerçants unis P.08
- Découvrir et localiser les commerces en un clic P.09
- L'économie, une compétence intercommunale P.09
- Une nouvelle signalétique pour les hôtels et les restaurants P.09
- En chiffres P.09

10
Focus sur

Une piste cyclable route de Meyrin

12
Géolocalisation

14
Vie locale

- Économie – Relais de la Croix Blanche – Muse Underwear P.14
- Associations – Groupement transfrontalier européen – Ferney en mémoire P.15
- Intercommunalité – Allô les pompiers P.16
- Solidarité – Des solutions pour les Ukrainiens P.17
- Environnement – Une ville plus durable P.18
- Sport – Les terrains sportifs font peau neuve P.19

20
Il était une fois

Frédéric II de Prusse et Voltaire, une relation amicale longue et tourmentée

22
Expression politique

23
Vie pratique

N°60

juillet
août
septembre 2022



Tirer les leçons d'hier

Nous avons tous tiré des leçons importantes des événements de ces dernières années. La pandémie, les confinements, le changement climatique, et aujourd'hui la guerre, tout cela nous amène à revoir nos modes de pensée et de fonctionnement.

D'abord, la solidarité a évolué sous les effets des crises sanitaires et avec l'arrivée de réfugiés de guerre. La générosité locale des particuliers, le regain d'énergie de nombreuses associations face à la prééminence des enjeux sociaux, et les projets humanistes que nous portons sur les questions de soin et de santé à l'échelle de notre territoire nous conduisent à redonner du sens aux actions collectives sur l'ensemble de notre territoire en général, et à Ferney-Voltaire en particulier.

Ensuite la transition, qui doit s'amplifier face aux changements climatiques, a nourri une profonde mutation dans la fabrication des politiques publiques locales. Aujourd'hui, les réflexions face aux îlots de chaleur, avec une reconstitution de l'espace public, moins minéralisé, et plus végétalisé, par exemple avec des micro-forêts, doivent devenir du concret. Nous rentrons dans l'ère opérationnelle de ce changement. D'ailleurs, l'ensemble de l'urbanisme ferneyisien ne sera plus le même qu'avant. À travers les dernières orientations d'aménagement et de programmation (OAP) proposées à Pays de Gex agglo, notre urbanisme laissera la place à des allées végétalisées, à des espaces verts ouverts à tous de part et d'autre de notre commune, et à des axes de mobilité douce structurants, comme en témoigne par exemple la volonté de la municipalité de parachever l'axe Versoix-Meyrin pour les vélos.

En outre, mon équipe et moi avons fait le choix d'une réappropriation locale de la vie économique de notre cité, même si cette compétence est aujourd'hui entre les mains de Pays de Gex agglo. Ferney-Voltaire demeure la première économie du Pays de Gex ; c'est pourquoi la municipalité a voulu créer un nouveau service consacré à l'économie locale pour soutenir les acteurs ferneysiens de l'économie. Cette proximité est un atout, surtout lorsque de nombreux acteurs économiques souhaitent s'implanter à Ferney-Voltaire. Cette dynamique est corroborée par le nouvel élan qui touche aussi l'association des commerçants. Il est vrai que l'attractivité de Ferney-Voltaire est renforcée par des projets de grande ampleur, alors que tous les voyants sont au vert, comme pour le tram, par exemple, puisque la Confédération Helvétique a défini, pour sa part, son plan de financement.

Enfin, je suis heureux que nous redécouvrons les festivités et les douceurs estivales qui font le charme de notre vivre ensemble. Déjà, la chasse à l'œuf a été un succès avec plus de 2 000 visiteurs, puis le rassemblement autos-motos anciennes, la fête de la musique, et l'ouverture des terrasses démontrent l'envie qui nous anime tous et qui fait de nous des êtres pleinement vivants.

Je vous souhaite un très bel été.



Journal municipal de Ferney-Voltaire.
Directeur de la publication : Daniel Raphoz.
Responsable de la publication : Matthieu Clavel.
Rédactrice en chef : Aline Groley.
Ont participé à ce numéro : Camille Malatrait, Aline Morel, Lila Viannay, Natacha Vogelsperger.

Maquette et mise en page : Cécile Tassan.
Impression : Imprimerie Gonnet, labélisée Imprim'Vert, garantissant la bonne gestion des déchets, la non-utilisation de produits toxiques et le suivi des consommations énergétiques. Papier issu de forêts gérées durablement, certifié PEFC. 8 800 exemplaires.



Dans le cadre des parcours d'éducation artistique et culturelle, des élèves ferneysiens ont participé au concours **Les Petits Champions de la lecture**, leur permettant d'explorer le monde de la littérature tout en découvrant la lecture face à un public. Le samedi 9 avril, 11 enfants des écoles de l'Ain ont poursuivi cette aventure lors de la **finale départementale** au théâtre Le Châtelard.



À vos marques, prêts ? Chassez les œufs ! À l'occasion de Pâques, une grande **chasse à l'œuf** a été organisée pour les petits gourmands le dimanche 17 avril dans le parc du château de Voltaire. Les sourires, les beaux déguisements et les maquillages colorés étaient au rendez-vous. Les familles ont passé un fabuleux moment convivial.



Après deux éditions annulées pour raisons sanitaires, le **rassemblement autos motos anciennes** a, une nouvelle fois, battu son plein au cœur de la ville le 5 juin. Les visiteurs ont pu s'offrir une belle balade tout en admirant le charme des véhicules qui ont pris place dans les rues de Ferney-Voltaire le temps d'une journée.



Le 25 juin, la **Fête à Voltaire** a permis une nouvelle fois de rassembler petits et grands en toute convivialité autour du thème « Humain, trop humain ». Outre l'émerveillement devant les spectacles et déambulations, les participants ont été ravis de partager à nouveau une soirée aux côtés des associations ferneysiennes.



Les parcours d'éducation artistique et culturelle, en lien avec le conservatoire de Ferney-Voltaire, ont permis à 194 élèves ferneysiens d'interpréter le **spectacle musical Tchikidan**, accompagnés par l'Orchestre symphonique des Alpes. Le public a été impressionné par la prestation des jeunes le 18 juin à Évian-les-Bains.



Le **ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif** a décerné une médaille d'or à **Jean-François Patriarca** pour saluer son engagement. Celle-ci lui a été remise le 20 avril. Une occasion pour la Ville de Ferney-Voltaire de le remercier pour ses services en tant que gymnaste et entraîneur durant 35 ans.



Lors de la **commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale**, le conseil municipal des jeunes a accompagné les élus municipaux pour un bel hommage aux combattants et à la victoire du 8 mai 1945.



La Ville de Ferney-Voltaire soutient activement les artisans, les commerçants, les entrepreneurs, les hôteliers et les restaurateurs. Elle mène une politique volontariste en faveur des nouvelles entreprises et des porteurs de projets pour assurer une diversification de l'offre et pour contribuer à la création de services sur la commune. Ainsi, un service municipal dédié à l'économie locale vient d'être mis sur pied afin d'accompagner tous les acteurs du tissu économique ferneysien dans leurs diverses démarches.

Économie locale : priorité à la proximité et au conseil

Interview



NADIA CARR-SARDI

Adjointe à la vie associative et événementielle et à l'économie locale

Quel est votre rôle en tant qu'élue ?

Je suis adjointe à la vie associative et événementielle et à l'économie locale* depuis avril 2022. Je prends connaissance des sujets au fur et à mesure en m'appuyant sur l'expérience de mes collègues élus tout en travaillant avec le maire sur chaque point. L'une de mes principales missions est de me tenir à l'écoute des commerçants ferneysiens et de leurs demandes et d'apporter des réponses en lien avec les services municipaux. Pour faciliter ces échanges, la municipalité va reprendre l'organisation des réunions avec les commerçants, d'une part, et avec les hôteliers, d'autre part, qui avaient été temporairement interrompues durant la crise sanitaire. Ces rencontres tendent tout d'abord à entretenir le rapport de confiance établi entre les

commerçants et notre collectivité et à encourager le dialogue et la cohésion. C'est également l'occasion de faire le point sur les différents projets portés par la Ville ou sur les travaux susceptibles de les impacter. C'est aussi l'opportunité de les convier et de les associer aux événements proposés par la municipalité. Enfin, ces réunions permettent l'émergence de projets communs entre les commerçants.

Quelles sont vos priorités pour l'économie locale ?

Mon objectif premier est d'agir pour le développement économique de notre ville. Les commerçants contribuent fortement à l'attractivité de Ferney-Voltaire de par leur activité quotidienne et plus ponctuellement en organisant des concerts dans les bars et les cafés ou en proposant une braderie annuelle... Ces animations donnent lieu à de doux moments de convivialité particulièrement précieux après cette longue période de crise sanitaire. Mon intention est donc de préserver ce dynamisme et d'œuvrer pour l'insertion harmonieuse des commerces au sein des différents quartiers. Pour cela, nous avons choisi de recréer un service « économie locale » afin d'appréhender les besoins des entreprises et l'évolution du tissu économique de notre commune. Il nous permettra de retrouver une proximité avec ces acteurs après le transfert de la compétence économie à Pays de Gex agglomération. Ce service a ainsi pour vocation de devenir le principal interlocuteur

des commerçants ferneysiens et des porteurs de projets en leur octroyant une aide approfondie. L'accompagnement des commerces lors de leur implantation et l'information sur les aides possibles ou la dynamique de réseau seront des missions fondamentales de ce service.

Quels sont les enjeux pour l'économie de proximité ?

Plusieurs quartiers vivent de profondes transformations tandis que de nouveaux quartiers émergent. Dans ce contexte, je souhaite que l'économie puisse s'épanouir de manière cohérente dans tous les quartiers de notre ville, anciens comme récents. De cette façon, avec l'équipe municipale, nous soutenons l'ouverture de commerces et de services au rez-de-chaussée des futures constructions. Nous aspirons également à accompagner l'évolution du centre d'Aumard qui est un espace privé proposant une offre éclectique de services en centre-ville. En outre, nous demeurons attentifs à l'impact de la zone d'aménagement concertée (ZAC) qui rassemblera des hôtels, des bureaux, des entreprises, un pôle commercial, culturel et ludique ainsi qu'un centre de conférences, de sport et de bien-être sur les secteurs de Paimboeuf, de Très-La-Grange et de la Poterie. Nous devons la prendre en compte dans notre stratégie visant à conserver une économie locale florissante dans l'ensemble de la ville.

*Le marché hebdomadaire relève de la délégation de l'adjoint en charge de la sécurité et du personnel, Étienne t'Kint de Roodenbeke, en lien avec la police municipale.



Un service économie locale à l'écoute!

Avec ce service, une gestion et un véritable relais de proximité sont mis en place dans le domaine de l'économie, du commerce et de l'artisanat, bien que la compétence reste intercommunale.

Les missions du service économie locale

- Veille économique et mise à jour du fichier des entreprises, des commerçants, des artisans, des professions libérales et des taxis.
- Assistance et aide à l'installation des porteurs de projets.
- Partenariat avec l'association des commerçants.
- Délivrance des autorisations d'occupation du domaine public : ventes au déballage, terrasses, manèges...
- Délivrance des autorisations pour les ouvertures exceptionnelles des commerces.
- Gestion des baux commerciaux.
- Administration des licences des artisans taxis.
- Gestion de la taxe locale sur la publicité extérieure.
- Organisation de réunions entre la Ville et les commerçants et les hôteliers et restaurateurs.

► Vous êtes un commerçant, un artisan, un restaurateur et vous venez de vous installer à Ferney-Voltaire? Signalez-vous auprès du service économie locale pour bénéficier d'un accompagnement.



► Vous souhaitez ouvrir une boutique à Ferney-Voltaire? Contactez-nous! Le service a pour mission d'aider à l'implantation de commerces de proximité.

► Vous êtes commerçant et vous avez des questions sur les autorisations d'occupation du domaine public, la taxe locale sur la publicité extérieure ou les autorisations pour les ouvertures exceptionnelles des commerces? Le service économie locale pourra vous répondre.



En savoir +
► economie.locale@ferney-voltaire.fr

Découvrir et localiser les commerces en un clic



La liste des artisans, des commerces, des restaurants et des hôtels ferneysiens sera bientôt en ligne.

La Ville s'engage à donner plus de visibilité aux entreprises locales via ses outils numériques. D'une part, à l'instar de la page du site internet de la Ville référençant les associations présentes à Ferney-Voltaire, une page sera créée répertoriant les différents acteurs de l'économie de proximité ferneysienne. D'autre part, une application mobile fournissant des

informations pratiques sur la commune est en projet. Via cet outil simple et facile d'utilisation, il sera également possible de trouver les contacts des entreprises ferneysiennes.

► Signalez-vous!

Vous êtes artisan, commerçant, entrepreneur, restaurateur, hôtelier... contactez le service économie locale afin d'être référencé sur le site de la Ville!

L'économie, une compétence intercommunale

La Communauté d'agglomération accompagne les entrepreneurs et toute entité économique. Son champ d'action comprend :

- Le développement économique et le tourisme (avec l'office de tourisme intercommunal).
- La gestion des zones d'activités comme le Technoparc à Saint-Genis-Pouilly et à Collonges.
- Elle est aussi l'actionnaire majoritaire de la Société publique locale Terrinnov missionnée pour développer la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Ferney-Voltaire comprenant des programmes d'aménagements pour le développement des entreprises et du commerce, avec notamment un centre de commerce et de loisirs.

En chiffres

Ferney-Voltaire :
1^{er} pôle économique du Pays de Gex

Le tissu économique ferneysien*

877

entreprises à Ferney-Voltaire enregistrées en 2019

(industries, construction, commerces transports, hébergement, restauration, information, communication, activités financières, assurances, immobilières, spécialisées, scientifiques, techniques, administratives, soutien)
> soit **4 651** emplois (en 2018)

151

entreprises créées en 2021 dont



61

dans les domaines du commerce de gros et de détail, des transports, de l'hébergement et de la restauration et



31

dans le domaine des activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités de services administratifs et de soutien, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale...



6 établissements hôteliers enregistrés en 2021, comptant 432 chambres

- > 3 étoiles : 1 hôtel
- > 4 étoiles : 2 hôtels



2 zones commerciales et artisanales

- > Zone d'activité de Bois Candide
- > Zone artisanale de la Poterie

*Chiffres INSEE

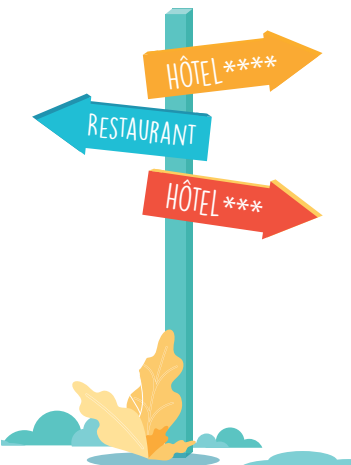
Des commerçants unis

« L'association des commerçants Vivez Voltaire a pour vocation de renforcer la cohésion entre les entreprises ferneysiennes. Ensemble, nous sommes plus unis, mieux informés, et notre parole est davantage entendue », explique Marianne Crivelli, vice-présidente de l'association et commerçante dans la Grand'rue (La Lingerie). Impactée par la crise sanitaire, l'association se réorganise peu à peu avec pour objectif de s'impliquer plus amplement dans la vie locale en proposant notamment des animations en ville. « Nous souhaitons proposer aux différents membres de l'association, c'est-à-dire les entreprises installées à Ferney-Voltaire, d'élire un référent pour leur quartier. Ainsi, chaque antenne de l'association pourra organiser des animations dans son quartier. » En plus de la braderie des commerçants et des animations autour des fêtes de fin d'année, l'association souhaite proposer d'autres rendez-vous, notamment en s'associant aux événements proposés par la Ville.

Vous êtes commerçant, artisan, restaurateur... et vous souhaitez adhérer à l'association des commerçants Vivez Voltaire ? Voici les contacts :

Président : Stéphane Martino – T 06 07 75 72 20 — Vice-présidente : Marianne Crivelli – T 06 26 12 33 91

► uniondescommercantsferney@gmail.com



zoom sur

Une nouvelle signalétique pour les hôtels et les restaurants

La Ville met à jour et modernise la signalétique des hôtels et des restaurants pour mieux informer les touristes et les habitants.

De nouveaux panneaux directionnels indiquant l'emplacement des établissements ferneysiens devraient être installés au cours de l'année, notamment le long des axes de transport importants.

Une piste cyclable route de Meyrin



© Studio Rhizome - Esquisses susceptibles de modifications



Des aménagements en 3 phases

- 1. **2019-2021** : création d'un carrefour à feux à Bois Candide, d'un cheminement doux de 380 mètres et de deux arrêts de bus.
- 2. **En 2022-2023** : aménagement d'une piste cyclable de 580 mètres le long de la route de Meyrin.
- 3. **En 2024-2025** : prolongation de la piste cyclable de 90 mètres à partir de l'abribus de la ZA de Bois Candide en direction de la douane de Mategnin.

Et ensuite ?

- > **Création de voies cyclables** de part et d'autre de la chaussée et d'un trottoir le long de l'avenue Auguste-François-Dubois, dans le prolongement de la route de Meyrin, au-delà de la douane de Mategnin (projet suisse).
- > **Prolongation de la piste cyclable du carrefour du Bisou** à la future place du Jura (en direction de la grande douane) en lien avec la Société publique locale Terrinnov.



Chun-Jy Ly,
adjoint aux travaux et
à l'accessibilité

« Cet aménagement répond aux différents besoins de mobilité à Ferney-Voltaire en apportant non seulement des solutions pour les personnes qui se déplacent en vélo et en trottinette pour leurs trajets quotidiens domicile-travail, mais aussi en fluidifiant la circulation de tous les véhicules. Il permettra ainsi de sécuriser la circulation cyclable et de faciliter les déplacements des différents usagers de la route. Il correspond également à nos engagements : inscrire nos projets dans une démarche écologique, en choisissant des équipements plus durables, permettant des économies d'énergies tout en préservant la biodiversité. »

Une longue piste cyclable verra le jour en 2022 parallèlement à la route de Meyrin entre le carrefour du Bisou et la zone d'activités (ZA) de Bois Candide. Elle offrira un itinéraire de mobilité douce sécurisé et pratique.



Début des travaux :
automne 2022

- 1 Un aménagement cyclable bidirectionnel totalement séparé des voies de circulation.
- 2 Un revêtement de la chaussée plus écologique qu'un enrobé classique car il est composé de matériaux recyclés mélangés à un liant végétal à base de résine.
- 3 Une largeur de 3 mètres utile pour les cyclistes.
- 4 Un espace vert prégnant au début de la piste cyclable. Les arbres présents seront préservés et des plantations seront réalisées. Une station de gonflage, de

réglage et de petite réparation de vélo en libre-service sera aménagée dans cet espace. Des bancs et des corbeilles seront aussi installés.

- 5 Un éclairage LED dit intelligent, conçu pour augmenter l'efficacité énergétique en faisant varier l'intensité lumineuse des dispositifs d'éclairage. Ainsi, de 23 h à 5 h, la puissance de l'éclairage sera réduite de 80 %, permettant de facto des économies d'énergie. De plus, les candélabres équipés de détecteurs de mouvement ne délivreront l'intensité maximale d'éclairage qu'au passage du cycliste.

- 6 La création d'une voie cyclable complètement séparée de la voie piétonne (trottoir) avec la mise en œuvre de terre-pleins végétalisés et plantés d'arbres. Les arbres et arbustes présents seront conservés quand cela est possible et la tonte sera modérée afin de protéger la biodiversité.
- 7 Le raccordement à la piste cyclable existante qui continue en direction de la zone commerciale de Bois Candide et de la douane de Mategnin.

- 8 Le marquage d'un sas vélo réservé aux cyclistes, entre la ligne d'arrêt des véhicules et le carrefour à feux tricolores. Il permettra aux cyclistes de se placer du côté de la chaussée vers lequel ils vont tourner et bien en vue devant les véhicules motorisés pour démarrer en toute sécurité.
- 9 La création d'un rond-point aménagé en zone de rencontre au croisement de la rue de Meyrin et du chemin de la Planche brûlée.

zoom sur

Règles d'utilisation d'une piste cyclable

- > Les cyclistes, même s'ils circulent sur piste cyclable, sont soumis aux règles du Code de la route
- > Les cycles et les trottinettes sont autorisés
- > Les véhicules motorisés et les piétons ne sont pas autorisés
- > La circulation à double sens se fait à droite, comme pour les voitures sur la chaussée.

BUVETTE ET EN-CAS AU PARC

Jusqu'à fin septembre, un food truck propose glaces, boissons et viennoiseries dans le parc de la Tire, tous les jours de 11 h à 18 h.

**BUDGET PARTICIPATIF :
APPEL AU VOTE**

Vingt-deux projets ont été déposés par les citoyens ferneysiens dans le cadre du budget participatif 2022 et sont en cours d'analyse par les commissions municipales. Votez pour vos projets préférés du 1^{er} août au 30 septembre 2022 sur la plateforme jeparticipe.ferney-voltaire.fr Les projets sélectionnés verront le jour dans le courant de l'année 2023.



CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE BASKET 3X3

Le centre sportif Henriette-d'Angeville sera prochainement doté d'un nouvel équipement : un terrain de basket 3x3 prévu à proximité du centre nautique pour l'automne 2022. Il sera utilisé par les jeunes Ferneyiens pendant les temps scolaires et périscolaires, par les associations sportives locales, et mis à disposition des habitants. Un projet inscrit dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, obtenu par la commune cette année !

**20
TERRE
DE JEUX
24**

VIDANGE DES BASSINS AU CENTRE NAUTIQUE

Le centre nautique sera fermé du samedi 20 août au dimanche 4 septembre inclus. Pendant cet arrêt technique obligatoire, les bassins seront vidés et nettoyés. Des opérations de maintenance spécifiques seront également réalisées lors de cette période dédiée à la préparation du centre nautique pour la rentrée.



La vidange annuelle des bassins est une étape obligatoire qui permet de maîtriser la bonne qualité de l'eau.

**DE NOUVEAUX
ÉCLAIRAGES
POUR LE PARC
DE LA TIRE**

Des projecteurs LED ont été installés en mai le long de l'allée centrale et des contre-allées du parc de la Tire. Ces nouveaux éclairages, plus performants et moins énergivores, ont remplacé les anciens dispositifs abîmés, qui avaient été installés il y a une dizaine d'années. Ces travaux complètent la reprise des allées en gravier stabilisé, effectuée au début du printemps pour mieux sécuriser les allées.



Le blason de la ville a été gravé sur ces luminaires.

POINT SUR LES TRAVAUX DU BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS)

Les travaux du BHNS se poursuivent. Cet été, les services du Département de l'Ain continuent l'élargissement des voies et la mise en place de la voie centrale propre au BHNS sur l'avenue du Jura, dans sa partie comprise entre la rue de Versoix et le chemin de la Poterie. Parallèlement, la SPL Territoire d'Innovation (Terrinnov le maître d'ouvrage de la phase 3 du projet) réalisera les mêmes opérations entre le chemin de la Poterie et la rue de Genève. La voie centrale propre au BHNS sera mise en service mi-2023, à l'achèvement des travaux. La circulation sera maintenue pendant ces phases 2 et 3 du chantier.

Avenue du Jura, le BHNS circulera sur une voie centrale dédiée.



LE TRAMWAY EN VOIE DE FINANCEMENT

La Confédération Helvétique s'est engagée en juin 2022 à une contribution fédérale globale de 140 millions de francs, sur plus de 90 % des projets déposés pour la période 2024-2027, dans le cadre du Projet d'agglomération 4 du Grand Genève. L'Office fédéral du développement territorial a notamment retenu parmi ces projets celui du prolongement transfrontalier du tramway entre le Grand Saconnex et Ferney-Voltaire.



TAILLE DES HAIES

La taille régulière des haies bordant les habitations est nécessaire pour ne pas gêner le passage des piétons sur le trottoir, pour permettre une bonne visibilité sur les axes routiers, pour éviter les chutes de branches qui pourraient notamment provoquer des dysfonctionnements au niveau des lignes électriques et téléphoniques. Les déchets verts peuvent être compostés ou déposés en déchetterie.

Le Relais de la Croix Blanche

Situé dans le prolongement de l'allée du château, le *Relais de la Croix Blanche* se dresse à l'entrée de notre ville. Installée dans un bâtiment communal réhabilité, cette brasserie est le fruit de l'amitié de Philippe, Nicolas, Jean-Mathieu et John. Elle a été inaugurée le 19 janvier 2022.



Vous êtes un cuisinier hors pair ? Le *Relais de la Croix Blanche* recherche des gourmets qualifiés pour passer derrière les fourneaux !

Un lieu chargé d'histoires

Cette ancienne auberge-relais fut, au temps de Voltaire, un lieu de passage pour les voyageurs. Après avoir été, entre autres, l'atelier de sculpture d'Émile Lambert puis un pub anglais, la bâtisse a été rachetée par la commune en 2011 et l'a rénovée en 2021. Entièrement aménagée par les quatre amis, elle renoue à présent avec sa nature première : proposer un bon repas et un lieu de retrouvailles aux gourmands. La brasserie a gardé le nom *Relais de la Croix Blanche* et l'envie de satisfaire les curieux qui s'y rendent.

Une ambiance chaleureuse

À peine la porte d'entrée franchie, Louis de Funès vous accueille aux côtés des cuisiniers affairés et concentrés. Lové dans les banquettes moelleuses, vous pourrez déguster le plat populaire du moment : la fricassée de rognons de veau au vin rouge. Les amateurs auront également l'occasion de piocher dans les 150 références de la cave à vins de l'établissement ! Pour parfaire le tout, laissez-vous envoûter par les notes de jazz qui enivrent les esprits, un jeudi par mois.

Relais de la Croix Blanche — 17 rue de Gex
T 04 56 92 00 91 – www.restaurant-lcb.fr
Ouvert du mercredi au samedi de 12 h à 13 h 30 et de 19 h à 21 h 30 et le dimanche de 12 h à 13 h 30

Vous venez d'ouvrir un commerce à Ferney-Voltaire ? Faites-vous connaître : conomie.locale@ferney-voltaire.fr



Groupelement transfrontalier européen

Fondé en 1963, le **Groupelement transfrontalier européen (GTE)** a pour but d'aider ses 25 000 adhérents frontaliers dans leurs démarches administratives. L'antenne gessienne de l'association se situe à Saint-Genis-Pouilly.

Répondre aux frontaliers

Les antennes du GTE sont situées tout au long de la frontière franco-suisse. Leurs salariés travaillent avec les institutions des deux pays afin d'apporter aux adhérents toutes les informations et conseils dont ils ont besoin. Un suivi peut être organisé dans le cadre d'une recherche d'emploi, avec des ateliers d'aide à la rédaction d'un CV ou la préparation aux entretiens.

Les frontaliers actifs peuvent, quant à eux, solliciter l'association pour des questions juridiques ou de fiscalité. Enfin, un service social, subventionné par les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, gère les problématiques telles que les accidents, les maladies ou le surendettement.

Devenir adhérent

Toute personne peut adhérer à l'association, via le site web ou en se rendant directement à l'antenne. « *Tout au long de sa vie de*

frontalier, on a souvent des questions, ou besoin d'aide : mieux vaut adhérer le plus tôt possible », conseille Manon Christen, chargée de communication. L'adhésion annuelle coûte 90 € et inclut la réception du magazine *Frontalier Mag* cinq fois par an, ainsi que l'accès aux services. Il permet également de devenir membre du « Club frontalier », et bénéficier de la carte Cézam, donnant droit à des réductions chez plus de 15 000 partenaires.



Groupelement transfrontalier européen
62 rue de Genève,
01630 Saint-Genis-Pouilly
T 0 892 70 10 04

Le Groupelement transfrontalier européen organise les Journées transfrontalières, les 7 et 8 octobre à Annemasse.

Ferney en mémoire

Depuis 2014, la centaine de membres de l'association **Ferney en mémoire** collecte des documents et photos, véritables témoins de la vie à Ferney-Voltaire au fil du temps.

Un immense travail de mémoire

Les activités de l'association sont très variées. Tout d'abord, les membres organisent une exposition et publient un ouvrage chaque année, sur une thématique différente. Ensuite, dans leur local de la Maison Saint-Pierre transformé en véritable studio, ils enregistrent les témoignages des porteurs de mémoire de la cité. Ils s'occupent enfin de la numérisation et de l'archivage de toutes les photos. Ils en possèdent entre 10 000 et 20 000, recueillies auprès de nombreuses familles ferneyiennes. « *Nous faisons un*

travail de mémoire qui nous dépasse », explique le président, Alex Décotte. Celui-ci ajoute que tous les éléments recueillis par l'association seront conservés aux Archives départementales de l'Ain.

Les grandes familles ferneyiennes

Grâce aux immenses connaissances de plusieurs membres, tels que Geneviève Cartegini, Viviane Trillaux et Daniel Forte, l'association a retracé le fil de certaines

grandes familles ferneyiennes, telles que les Malavallon ou les Philipps. « *Il y a des Ferneyiens sur toute la planète* », précise Alex Décotte. Stéphane Fréchin, passionné de généalogie, s'est quant à lui occupé de créer les arbres généalogiques et d'établir les filiations d'une trentaine de grandes familles ayant marqué l'histoire de la ville. L'année prochaine, l'association s'intéressera aux nouvelles familles ferneyiennes.



La prochaine exposition de l'association, qui aura lieu à partir du 10 octobre 2022, sera consacrée aux grandes familles ferneyiennes.

Allô les pompiers

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Ain chapeaute la caserne du centre d'incendie et de secours (CIS) de l'est gessien, située à Prévessin-Moëns. Les sapeurs-pompiers qui la composent interviennent à Ferney-Voltaire, Crozet, Ornex, Prévessin-Moëns et Saint-Genis-Pouilly quand vous appelez le 18, le 112, ou même le 15.

Une équipe multidisciplinaire

Plus de 60 sapeurs-pompiers se relaient pour assurer une permanence hebdomadaire de neuf personnels au CIS de l'est gessien. Les pompiers professionnels et volontaires sont tous formés au secourisme, à la lutte contre les incendies et aux « opérations diverses » (fuites de gaz, secours aux animaux, inondations...). Certains membres de la caserne ont également des formations complémentaires : on retrouve des sauveteurs en montagne, des équipiers spécialisés en risques chimiques, des plongeurs ou encore des maîtres-chiens.

Deux Aindinois aux commandes

Arrivé en janvier 2022 à Prévessin-Moëns, Olivier Rambert est le nouveau chef de centre de la caserne. Il a commencé sa carrière en tant que sapeur-pompier volontaire en 1996 à Saint-Martin-du-Fresne, à deux pas de Nantua, d'où il est originaire. Pompier professionnel pendant dix ans à Oyonnax puis pendant douze ans à Nantua, il a ensuite rejoint le Pays de Gex en 2021, avant de prendre le commandement de la caserne de l'est gessien. C'est au cours de son expérience à Oyonnax qu'il a rencontré Damien Dentinger, Thoirisien, qui le seconde aujourd'hui au CIS de l'est gessien. Ce binôme aindinois agit en chef d'orchestre : il gère le planning des pompiers et la disponibilité des véhicules pour répondre au mieux aux missions de secours. Leur connaissance du territoire et des équipes du département est un plus.



Un engagement au service des autres

Vous souhaitez rejoindre la caserne ? Dès 16 ans, vous pouvez suivre une formation pour devenir sapeur-pompier volontaire. Les 11-15 ans peuvent aussi intégrer le groupe des jeunes sapeurs-pompiers volontaires pour être initiés aux missions de secours et participer aux commémorations, aux côtés des pompiers adultes.

Si vous êtes intéressé(e), contactez l'équipe du CIS de l'est gessien : est-gessien@sdis01.fr ou rendez-vous à la caserne, 199 route du Nant à Prévessin-Moëns.

Le saviez-vous ?

Avant d'être située à Prévessin-Moëns, la caserne avait sa place dans le centre-ville de Ferney-Voltaire, à côté de la mairie.

Chiffres clés



2 528 sorties de secours en 2021, dont **25 %** réalisées à Ferney-Voltaire



25 sapeurs-pompiers professionnels
41 sapeurs-pompiers volontaires



10 véhicules, dont **2 ambulances**,
1 grande échelle et
1 fourgon incendie tout terrain

Des solutions pour les Ukrainiens

Depuis le début de la guerre en Ukraine, survenue le 24 février 2022, le service social de la Ville de Ferney-Voltaire a travaillé à pied d'œuvre pour aider les réfugiés de guerre, en lien avec les associations locales. Plusieurs familles ont ainsi pu être accompagnées à leur arrivée dans le Pays de Gex.

Une solidarité gessienne

Dès le premier jour de l'invasion de l'Ukraine par les troupes russes, le service social de la Ville a été sollicité par une famille originaire du Donbas qui, dans ce contexte, n'était plus en mesure de rentrer dans son pays. Prenant les devants, le service social a lancé un appel à la population pour trouver un hébergement. Une centaine de réponses a alors afflué, émanant autant d'habitants de Ferney-Voltaire que de l'ensemble du Pays de Gex. Les jours suivants, de nombreuses familles ukrainiennes se sont présentées en mairie. Éreintées par un voyage de plusieurs jours, parfois traumatisées, elles ont été immédiatement prises en charge par les services de la Ville conscients de l'urgence de leur situation. L'hébergement étant une priorité, le service social a créé une plateforme téléphonique afin de simplifier les relations entre les familles ukrainiennes ayant besoin d'un hébergement et les habitants ferneysiens souhaitant apporter leur soutien. En somme depuis le début du conflit, 70 personnes ont pu être abritées à Ferney-Voltaire et 150 dans le Pays de Gex principalement chez des particuliers.

Un lieu d'écoute

Le service social a travaillé conjointement avec des associations du territoire comme les Restos du cœur, l'Équipe d'entraide, le Secours populaire, la Croix-Rouge, la CIMADE et Alias 01 pour la distribution de nourriture, de vêtements et de produits d'hygiène et pour proposer une aide administrative. Des permanences ont d'ailleurs été mises en place, dans les communes de Ferney-Voltaire et Saint-Genis-Pouilly visant notamment à aider les réfugiés de guerre, dans leurs démarches pour l'obtention de la protection temporaire et les demandes d'asile. Ces points d'informations ont aussi servi

d'espaces de rencontres entre ressortissants ukrainiens. De plus, un traducteur a été engagé par la Ville pour faciliter les échanges et la compréhension des besoins de chacun. Ces permanences sont toujours proposées toutes les semaines et permettent aux équipes d'assurer le suivi de ces personnes tandis que le conflit en Ukraine perdure.

Des démarches simplifiées

Le service social a aussi œuvré pour faciliter les démarches administratives des requérants ukrainiens. Des bus, financés par des dons d'entreprises et des dons privés ont été affrétés toutes les semaines pour se rendre à Bourg-en-Bresse et à Lyon afin de permettre la régularisation de leur titre de séjour. À la requête de la commune et des associations, la préfecture a mis en place un guichet unique pour traiter l'ensemble des procédures administratives en un seul rendez-vous.

Scolarisation et apprentissage

Sept enfants et 22 jeunes ont été scolarisés dans les écoles ferneysiennes, au collège et au lycée. Sur décision du maire, les frais de cantine ont été pris en charge par la Ville pour les familles ne pouvant pas en assurer le paiement. En outre, deux fois par semaine, des cours de français sont proposés à l'espace de vie sociale situé à la Maison Saint-Pierre.

Insertion professionnelle

Grâce au travail de proximité de la commune et des associations, les réfugiés ukrainiens ont pu obtenir plus rapidement une régularisation de leur titre de séjour ; condition sine qua non pour accéder à un emploi. Au total, 16 contrats de travail ont ainsi pu être signés notamment avec l'EPHAD Le Clos Chevalier, le CERN et des établissements hôteliers.

zoom sur

Les associations engagées au côté du service social

La Cimade est une association de solidarité active et de soutien politique aux migrants, aux réfugiés et aux déplacés, aux demandeurs d'asile et aux étrangers en situation irrégulière.

Alias 01 (association locale d'intégration, accueil et solidarité), accompagne grâce à son réseau de proximité des personnes réfugiées en leur apportant un support administratif et un soutien à l'apprentissage du français.

Les Restos du cœur ont pour but d'aider et de donner une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits.

L'équipe d'entraide du Pays de Gex offre son aide aux personnes nécessiteuses.

Le Secours populaire intervient sur le plan matériel, médical, moral et juridique, auprès des personnes victimes des conflits armés par exemple.

La Croix-Rouge française a pour objectif de venir en aide aux personnes en difficulté. Ses missions fondamentales sont l'urgence, le secourisme, l'action sociale, la formation, la santé et l'action internationale.



Une ville plus durable

Depuis 2021, la Ville de Ferney-Voltaire développe la démocratie participative et consultative auprès des habitants. Une commission consultative et citoyenne pour le Pacte de transition a ainsi été mise en place.



Une volonté politique

La commission consultative et citoyenne pour le Pacte de transition a pour objectif d'effectuer le suivi et l'accompagnement des orientations prises par la collectivité par rapport aux mesures du Pacte pour la transition écologique, sociale et démocratique. Ses membres décident eux-mêmes des sujets sur lesquels ils souhaitent échanger. La commission peut également être saisie par le conseil municipal de la ville de Ferney-Voltaire pour travailler sur un sujet en lien avec un ou plusieurs points signés du Pacte de transition. Elle est enfin associée à la sélection des projets proposés dans le cadre du budget participatif, qui représente 3 % du budget d'investissement annuel.

Cette commission est composée de sept représentants d'associations locales en lien direct avec le Pacte pour la transition, de six citoyens, de sept membres élus du conseil municipal de la ville de Ferney-Voltaire et idéalement d'un représentant du conseil de vie du lycée international de Ferney-Voltaire. Ses objectifs sont d'informer les citoyens et les associations et de les impliquer pour réfléchir ensemble à des solutions concrètes et adaptées afin de créer une ville plus durable, selon les possibilités de chaque commune.

De nombreuses mesures à adopter

Le Pacte de transition regroupe trois grands principes : l'amélioration du dialogue citoyen et la coconstruction des politiques locales, la volonté d'inscrire des mesures

environnementales et sociales dans les projets ou actions existants et l'obligation de prendre en compte le changement climatique lors de l'élaboration des documents d'urbanisme s'appliquant à tout équipement public.

Les communes sont par exemple invitées à travailler sur l'isolation des bâtiments publics, à réduire leur consommation d'énergie, à développer les espaces végétaux, à donner la priorité aux mobilités douces, à limiter le nombre de voitures individuelles et véhicules polluants en ville, mais également à mettre en avant des dispositifs de participation et d'initiative citoyennes.

Grâce à l'utilisation d'éclairages LED, moins énergivores, à la création de pistes cyclables ou encore à la mise en place d'un nouveau réseau de chaleur innovant, la municipalité agit au quotidien en faveur de cette transition environnementale.

La démocratie participative et consultative à Ferney-Voltaire

En plus de la commission consultative et citoyenne pour le Pacte de transition, deux autres commissions ont été mises en place pendant la mandature : la commission consultative des sports et la commission consultative des événements. Celles-ci permettent aux citoyens et aux représentants d'associations liées au sport, à la culture ou à l'événementiel de proposer des projets et des événements, dans un esprit de coconstruction. Un budget participatif est également mis en place depuis 2021 : il alloue une somme annuelle pour la réalisation de projets d'intérêt commun proposés par des habitants, des collectifs ou des associations.



Khadija Unal,
Adjointe aux mobilités,
au transfrontalier,
à l'intercommunalité
et aux grands projets

« Notre équipe a choisi de signer 22 mesures sur les 32 que compte le Pacte de transition. Pour suivre nos engagements et faire des propositions concrètes tout au long du mandat 2020-2026, nous avons mis en place une commission extramunicipale qui rassemble des associations engagées au quotidien et des personnes citoyennes habitantes de Ferney-Voltaire. La création de cette commission consultative est donc liée à la volonté de la municipalité de Ferney-Voltaire de s'inscrire dans le Pacte de transition et vise à impliquer les citoyens et les acteurs locaux à l'échelle de la commune. »



Les terrains sportifs font peau neuve

| Le city-stade du parc de la Tire a été entièrement rénové.

Faire quelques paniers, échanger des passes, en bref s'amuser entre amis et se dépenser ; c'est à présent possible grâce aux terrains sportifs réhabilités ! Ils sont situés aux quatre coins de la ville : en bas du parc de la Tire d'abord avec un city-stade flambant neuf, au parking du Bijou ensuite avec un terrain de basket 3x3 outdoor sécurisé et, enfin, avenue des Sports, avec des éclairages plus efficaces autour du terrain synthétique.

Un nouveau city-stade pour l'été

Depuis près de 18 ans, le city-stade situé au parc de la Tire est le lieu incontournable des jeux de ballon. Devenu vétuste, notamment au niveau du revêtement de sol, il a été totalement rénové. Les travaux ont été finalisés au cours du mois de juin.

Un terrain de basket, lauréat du budget participatif 2021

Site historique du basket ferneysien, le parking du Bijou accueillait un panier de basket sans revêtement de sol ni clôtures adaptées. Certains jeunes joueurs ont donc décidé de soumettre la création d'un terrain de basket 3x3 au budget participatif 2021. Ce projet a remporté un nombre important de suffrages, se plaçant à la première place du podium. Le terrain de basket a ainsi été réalisé avec les dimensions officielles d'un 3x3, soit 15 mètres sur 19 mètres. De plus, il est muni de clôtures adaptées pour sécuriser la pratique sportive. Il est accessible à tous depuis le début de l'été.

Un éclairage performant pour le terrain synthétique

Le terrain synthétique situé avenue des Sports, dans l'enceinte du centre sportif Henriette-d'Angeville, disposait de modèles anciens de projecteurs. Il a donc été nécessaire de les remplacer par des projecteurs à LED plus performants et plus économiques. Ils sont opérationnels depuis la fin du mois d'avril et permettent désormais aux joueurs et aux spectateurs d'apprécier les coups de maître en toute clarté, même en début de soirée.



En bref

- Coût global pour :
- le remplacement du city-stade : **70 000 € TTC**
 - la création du terrain de basket 3x3 : **25 000 € TTC**
 - l'installation d'éclairage LED au terrain synthétique : **64 000 € TTC**



Voltaire, retiré à Postdam dans le palais du roi de Prusse, est comblé d'honneurs et de bienfaits sans autre assujettissement que celui de parler quelques heures avec le roi pour corriger ses ouvrages et lui apprendre les secrets de l'art d'écrire.

Frédéric II de Prusse et Voltaire, une relation amicale longue et tourmentée

« En vérité, monsieur, quand on vous connaît une fois, on ne saurait plus se passer de vous, et votre correspondance m'est devenue comme une des nécessités indispensables de la vie. Vos idées servent de nourriture à mon esprit. » Dans cette lettre de novembre 1737, Frédéric, prince royal de Prusse, exprimait l'admiration qu'il éprouvait pour Voltaire. Leur correspondance de plus de 800 lettres, débutée en 1736, fut le prélude d'une relation amicale longue et tourmentée, entre admiration et méfiance réciproques.

Rebelle et philosophe

Le fils du prince héritier Frédéric-Guillaume de Prusse et de Sophie-Dorothée de Hanovre naquit à Berlin, le 24 janvier 1712. À la mort du roi en février 1713, Frédéric-Guillaume I^{er} monta sur le trône. Dès 1716, l'éducation du jeune prince Frédéric fut confiée à une gouvernante, Marthe de Rocoulle, et à un précepteur, Jacques Égide du Han, protestants émigrés de France. Grâce à eux, Frédéric développa son goût pour la langue et la littérature françaises, et découvrit la philosophie et la poésie, ce qui déplaisait fortement à son père. Cible des sarcasmes et sévices paternels, Frédéric tenta de fuir vers l'Angleterre en 1730, avec son ami Hans Hermann von Katte. Néanmoins, leur tentative échoua et ils furent arrêtés à Wesel le 12 août 1730. Incarcéré à la forteresse de Küstrin, Frédéric fut contraint d'assister à l'exécution de son ami Hans ordonnée par son père.

Une vie de prince

Peu après avoir été autorisé par le roi à quitter sa résidence surveillée de Küstrin, Frédéric se fiança à Élisabeth de Brunswick-Wolfenbüttel qu'il épousa ensuite le 12 juin 1733. Dans une lettre à sa sœur, le prince résuma ses rapports avec cette épouse imposée : « Il ne peut y avoir ni amour ni amitié entre nous. » Après avoir vécu séparément les premières années de leur mariage, les époux investirent le château de Rheinsberg en 1736, entourés d'une cour de philosophes et gens de lettres. Le prince commença alors sa correspondance avec Voltaire, par une lettre datée du 8 août 1736 : « Monsieur, quoique je n'aie pas la satisfaction de vous connaître personnellement, vous ne m'en êtes pas moins connu par vos ouvrages. » Ces échanges permirent à Frédéric de faire publier par l'intermédiaire de Voltaire son ouvrage *Anti-Machiavel* en 1740, où il exposait anonymement ses idées sur une monarchie contractuelle, soucieuse du bien des citoyens.

Un roi-philosophe conquérant

À la mort de son père Frédéric-Guillaume I^{er}, le 31 mai 1740, Frédéric II devint roi d'un royaume morcelé. La consigne laissée par son père était claire : « J'ai mis le pays et l'armée en l'état [...] à vous d'acquérir les

territoires. » Quelques mois après son accession au trône, Frédéric II, profitant de la mort de l'empereur Charles VI sans descendance mâle et de l'inexpérience de la jeune archiduchesse Marie-Thérèse d'Autriche, héritière légitime de l'empereur, s'empara de la province autrichienne de Silésie. Les guerres de Silésie de 1740 à 1742, puis de 1744 à 1745, et la guerre de Sept ans de 1756 à 1763 confirmèrent l'annexion de la Silésie par la Prusse, devenant ainsi une puissance majeure en Europe au même titre que l'Autriche, l'Angleterre, la France ou la Russie. Toutefois, ces guerres, ainsi que deux premières brèves rencontres, brisèrent l'image du prince idéal que Voltaire avait de Frédéric II.

“ C'est une relation amicale longue et tourmentée qu'ont nouée Frédéric II de Prusse et Voltaire, l'écrivain philosophe. ”

Un séjour prussien au goût d'oranges amères

« Je suis fermement persuadé que vous serez fort heureux ici tant que je vivrai, que vous serez regardé comme le père des lettres et des gens de goût, et que vous trouverez en moi toutes les consolations qu'un homme de votre mérite peut attendre de quelqu'un qui l'estime. » (lettre de Frédéric II, roi de Prusse, adressée à Voltaire, le 23 août 1750). Devenu indésirable à la cour de Louis XV et désemparé après la mort d'Émilie du Châtelet, Voltaire accepta l'offre de Frédéric II de se fixer à Postdam en 1750. Au sein d'un cénacle de penseurs, parmi lesquels La Mettrie ou Maupertuis, le séjour du philosophe à la cour du château de Sans-Souci commença sous les meilleurs auspices, mais rapidement des nuances apparurent dans la correspondance de Voltaire à sa nièce,

Mme Denis : « Les soupers du roi sont délicieux, on y parle raison, esprit, science ; la liberté y règne ; il est l'âme de tout cela ; point de mauvaise humeur, point de nuages, du moins point d'orages. Ma vie est libre et occupée ; [...] mais... mais... ma chère enfant, le temps commence à se mettre à un beau froid. » (lettre du 17 novembre 1750). Les propos rapportés par La Mettrie en 1751 confirmèrent à Voltaire que plutôt qu'un conseiller, Frédéric ne voyait en lui qu'un simple amuseur : « Il m'a juré que, en parlant au roi, ces jours passés, de ma prétendue faveur et de la petite jalousie qu'elle excite, le roi lui aurait répondu : "J'aurai besoin de lui encore un an tout au plus ; on presse l'orange, et on en jette l'écorce". » (lettre de Voltaire, adressée à Mme Denis, le 2 septembre 1751).

Voltaire incarcéré

La brouille de Voltaire avec Maupertuis, président de l'Académie des sciences de Berlin, envenima encore ses relations avec Frédéric II. Dès la fin de l'année 1752, Voltaire était résolu à rentrer en France : « Je vois bien qu'on a pressé l'orange ; il faut penser à sauver l'écorce. » (lettre de Voltaire, adressée à Mme Denis, le 18 décembre 1752). Le 26 mars 1753, Voltaire prit congé du roi de Prusse, emportant avec lui un recueil de poésies écrites par le souverain, que ce dernier lui avait offert. Fâché de ce départ, Frédéric II fit arrêter et emprisonner Voltaire à Francfort, pendant plus d'un mois.

Le pardon

Le temps cicatrisa les rancœurs et les regrets du « Salomon du Nord » et du « Virgile français ». La correspondance entre les deux hommes reprit lors de la guerre de Sept ans, Voltaire servant d'intermédiaire aux autorités françaises auprès du roi de Prusse pour rétablir la paix entre les deux pays. Alors que Frédéric II envisageait le suicide dans son Épitre d'Erfurt en 1757, une lettre du philosophe le supplia de considérer le tort irrémédiable de ce geste pour la philosophie, lui tendant une main secourable pour l'engager à vivre.

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

FERNEY-VOLTAIRE
VALEURS
COMMUNES

Quitter le Sivom de l'est gessien ? Ou le dissoudre ?

S'il y a bien un sujet politique qui mérite un traitement spécifique, c'est le choix de quitter le Sivom de l'est gessien. Cette décision mûrement réfléchie se nourrit de plusieurs explications.

Premièrement, l'échec des mutualisations est avéré, comme l'attestent les revers subis pour le centre nautique et le conservatoire, où les deux autres communes n'ont pas été en mesure de se projeter, même si leur population utilise fréquemment ces équipements. Pire, le rejet de tout projet de fusion des communes pour bâtir la deuxième ville de l'Ain a été un signal funeste révélant un profond manque d'ambition et de vision pour le futur.

Deuxièmement, les communes voisines se sont fortement développées et Ferney-Voltaire n'est plus la « ville centre » qu'elle fut de 1967 à la fin des années quatre-vingt. Prévessin-Moëns compte près de 9 000 habitants et Ornex approche les 5 000, ce qui modifie les attentes.

Troisièmement, une logique de guichet s'est imposée au fur à mesure ; chaque fois Ferney-Voltaire payait plus de 44 % pour une réalisation. Et pire encore, le financement du Sivom ne repose que sur la section de fonctionnement et jamais sur celle de l'investissement, ce qui amoindrit année après année les finances de la commune.

Dernièrement, il était nécessaire de défendre un traitement équitable pour les Ferneysiens, que ce soit au sein de l'école intercommunale Jean de La Fontaine, ou pour les clubs de sport, alors que la clé de répartition des subventions n'était pas équitable.

Conséquemment, nous avons fait le choix de quitter le Sivom de l'est gessien et, par la suite, les deux autres communes ont acté la dissolution comprenant l'intérêt de conventions bilatérales ciblées d'investissement et de coopération.

FERNEY
EN GRAND

Jean-Loup Kastler

Législatives : Quel bilan ?

Les accords fiscaux qui régissent nos relations avec le canton de Genève sont très favorables à ce dernier. Ils sont dérogatoires à ceux qui nous relient à la Suisse et selon lesquels la France prélève l'impôt sur le revenu des frontaliers et en reverse le tiers à la Confédération. Ici, c'est Genève qui prélève l'impôt et en reverse un tiers à la France.

Cette situation explique que Paris refuse de financer intégralement un hôpital pour notre territoire. Seuls 40 % des actifs travaillent en France et y payent leur impôt sur le revenu. Fort de ce constat, nous avons proposé l'idée d'un hôpital public transfrontalier dont 40 % seraient financés par la France et les 60 % restant par Genève.

Cette solution permettrait le financement d'un hôpital public accessible à tous sans alourdir l'impôt des frontaliers. Les candidats NUPES aux élections législatives ayant refusé de la reprendre, j'ai décidé de présenter ma candidature afin que l'hôpital transfrontalier ne sorte pas des débats. 6 % des Gessiens ont voté en faveur de cette proposition au 1er tour. Il aurait dès lors été logique que les candidats NUPES Christian Jolie et Céline Carle la reprennent au 2d. Ces derniers ont de nouveau refusé en expliquant qu'ils préféreraient s'adresser aux « fâchés pas fachos ».

Interrogés dans l'entre-deux-tours sur leur programme fiscal, ils ont répondu qu'ils étaient favorables à la double imposition des frontaliers afin de permettre le financement d'un « hôpital de plein exercice » sans recours à aucune aide genevoise. Nous avons contesté ce projet qui appauvrirait de nombreuses familles gessiennes sans donner à l'Etat les moyens de financer un hôpital. Cette proposition a abouti sans surprise à un naufrage électoral de la NUPES au 2d tour qui n'a obtenu que 36 % des voix en Pays de Gex. A contrario, la NUPES a profité d'un report intégral des voix du RN dans le canton de Belley.

Nous avons soutenu jusqu'au bout l'union de la gauche mais elle ne peut se faire en montant nos concitoyens les uns contre les autres.

LA FORCE
DE L'UNION

Christian Landreau

Monsieur Daniel Raphoz,
ou le pouvoir de la pertinence
dépassé par la compréhension des choses municipales

A Ferney-Voltaire « **tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil** ». Sous la haute autorité de Monsieur le Maire, le bien nommé Daniel Raphoz, le Conseil Municipal est le parangon de vertu. Il sert vraisemblablement de modèle aux autres communes du pays de Gex, à moins qu'il s'en inspire ?

Monsieur le Maire s'est fait voter les pleins pouvoirs (le fameux « 49.3 territorial ») dont il use et abuse, en toute discrétion. Le règlement intérieur n'est pas respecté. Le Code Général des Collectivités Territoriales est ignoré. Les délibérations prises en assemblée peuvent être considérées juridiquement comme caduques. **Tout va bien, inspirez !**

Le Directeur Général des Services s'affranchit lui-même des délibérations. Il s'octroie des libertés sans autorisation. Les agents communaux agissent en leurs âmes et consciences en absence de directive claire et précise, et d'encouragements. **Tout va bien, expirez !**

Les démissions d'élus se succèdent. Les suivants de liste ne viennent même pas à leurs installations. Le 23 juin dernier, Monsieur le Maire, président de droit de la nouvelle Commission de la culture.... n'a pas daigné venir l'installer, sans excuse. Peut-être était-il en train d'étendre le linge sur des fils dans la rue pour célébrer dans la misère de la création artistique la Fête « à Voltaire » ?

A Ferney-Voltaire « **tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil** ».

Excellentes vacances et *dolce vita* à toutes et à tous, amis Voltairo-Ferneysiens, avant les turpitudes politiques de la rentrée et des mois à venir.

Contact mairie

► Mairie de Ferney-Voltaire

Avenue Voltaire | T 04 50 40 71 21

mairie@ferney-voltaire.fr

www.ferney-voltaire.fr

Du lundi au jeudi : 8h-12h et 14h-18h

Vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Services décentralisés de la mairie

► Conservatoire à rayonnement communal

de musique, de danse et d'art dramatique

11 chemin des Jargilières | T 04 50 40 66 16

conservatoire@ferney-voltaire.fr

Horaires d'ouverture à consulter sur

www.ferney-voltaire.fr

► Pôle culturel et événementiel

Maison du Pays de Voltaire, 26 Grand rue

T 04 50 40 18 56 (service culturel)

service.culturel@ferney-voltaire.fr

T 04 50 40 18 54 (service événements

et vie associative)

evenements@ferney-voltaire.fr

Du mardi au vendredi : 10h-12h et 14h-17h

Le samedi : 10h-12h30 (permanence)

► Centre nautique

Avenue des Sports | T 04 50 40 78 73

centre.nautique@ferney-voltaire.fr

Horaires d'ouverture à consulter sur

www.ferney-voltaire.fr

► Police municipale

37 Grand rue | T 04 50 28 40 40

Du lundi au mardi : 14h-17h

Du jeudi au vendredi : 14h-17h

► Médiathèque Le Châtelard

23 rue de Meyrin | T 04 57 28 00 38

mediatheque@ferney-voltaire.fr

Horaires d'ouverture à consulter sur

mediatheque.ferney-voltaire.fr

► Espace de vie sociale

La Boussole, Maison Saint-Pierre,

11 rue de Genève

La Borne, 9 avenue des Alpes

T 09 67 81 92 74

evs@ferney-voltaire.fr

Horaires d'ouverture à consulter sur

www.ferney-voltaire.fr



Retrouvez toute l'actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur **www.ferney-voltaire.fr**



Inscrivez-vous à la newsletter pour rester informé sur les événements culturels, citoyens et associatifs de Ferney-Voltaire.



Suivez l'actualité de notre ville sur **Facebook, Instagram** et **LinkedIn** : Ville de Ferney-Voltaire

Brèves ville



OÙ TROUVER LE *FERNEYMAG* ?

Le journal municipal est distribué en janvier, avril, juillet et octobre dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Si vous ne recevez pas le ***FerneyMag***, vous pouvez adresser vos réclamations au service communication : **service.communication@ferney-voltaire.fr** ou remplir un formulaire à l'accueil de la mairie. Un contrôle sera réalisé et un exemplaire vous sera transmis.

Retrouvez aussi le journal dans les commerces ferneysiens, à la mairie, à la médiathèque, au conservatoire et au centre nautique.

FERMETURE ESTIVALE DES BÂTIMENTS
MUNICIPAUX

Conservatoire : ven. 8 juillet > dim. 28 août ;

La Boussole, EVS : lun. 1^{er} > sam. 20 août ;

Médiathèque Le Châtelard : mar. 2 > lun. 15 août ;

Maison du Pays de Voltaire : sam. 13 août ;

Centre nautique (arrêt technique obligatoire) : sam. 20 août > dim. 4 septembre.

VIGILANCE CANICULE

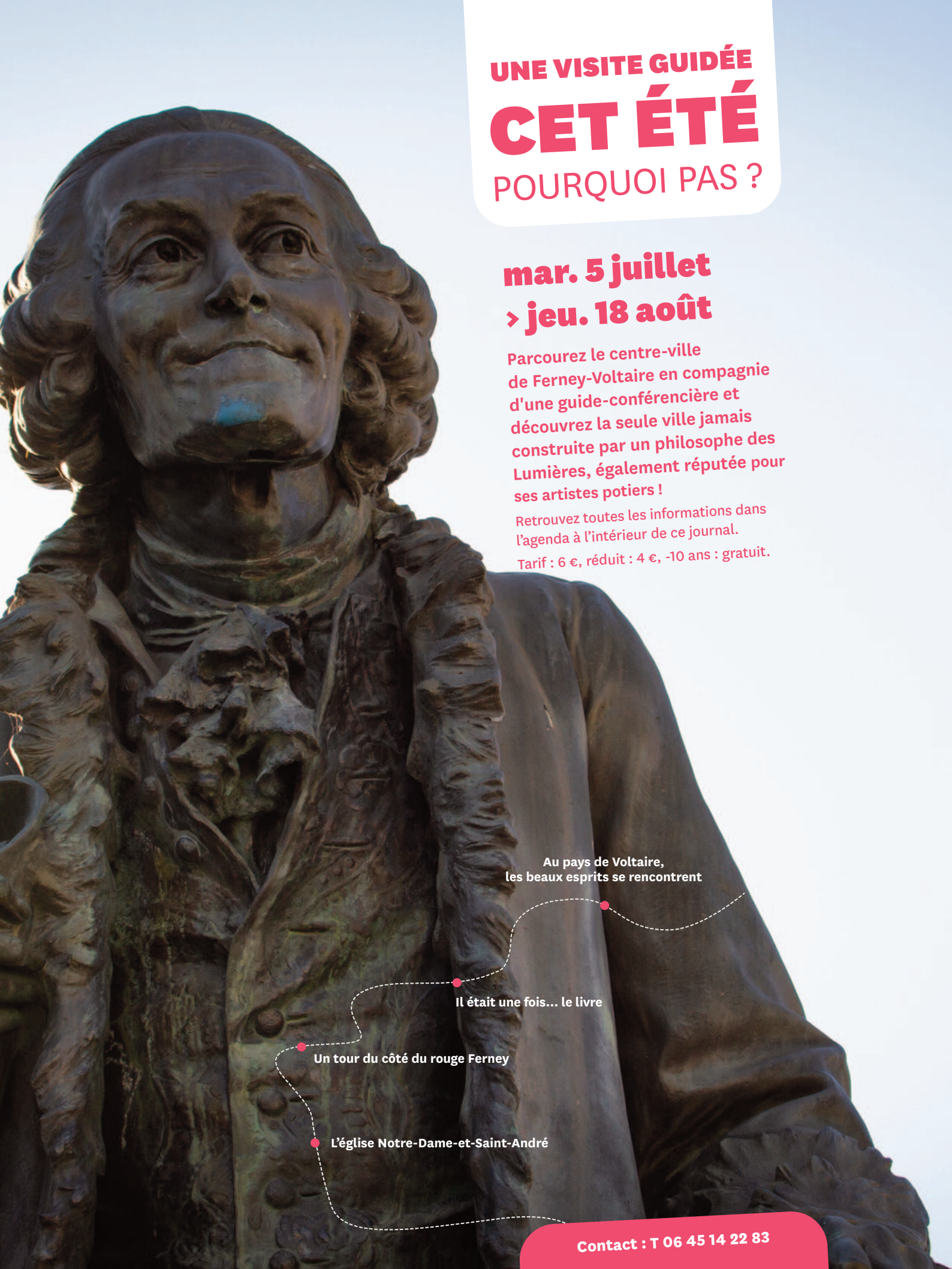
Pour limiter les risques liés aux fortes chaleurs, il est important d'adopter les bons gestes au quotidien : boire de l'eau (au moins 1,5 l/jour), rester au frais, éviter l'alcool, manger en quantité suffisante, prendre des nouvelles de ses proches... Retrouvez tous les conseils à suivre sur le site : **auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr**

NUISANCES SONORES

Pour éviter au maximum les troubles de voisinage liés aux nuisances sonores, un arrêté préfectoral réglemente l'émission de bruit due à l'utilisation d'engins à moteur bruyant. Elle est permise en semaine de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie ou à la police municipale de le surveiller dans le cadre du dispositif « Tranquillité vacances ». Les services de police ou de gendarmerie surveilleront votre domicile lors de leurs patrouilles quotidiennes. Vous serez prévenu en cas d'anomalie. Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ.



UNE VISITE GUIDÉE **CET ÉTÉ** POURQUOI PAS ?

mar. 5 juillet
> jeu. 18 août

Parcourez le centre-ville
de Ferney-Voltaire en compagnie
d'une guide-conférencière et
découvrez la seule ville jamais
construite par un philosophe des
Lumières, également réputée pour
ses artistes potiers !

Retrouvez toutes les informations dans
l'agenda à l'intérieur de ce journal.

Tarif : 6 €, réduit : 4 €, -10 ans : gratuit.

Au pays de Voltaire,
les beaux esprits se rencontrent

Il était une fois... le livre

Un tour du côté du rouge Ferney

L'église Notre-Dame-et-Saint-André

Contact : T 06 45 14 22 83